12.Tarif social téléphone

Ministère et / ou organisme compétent

- *Belgacom*
  Service tarif téléphonique social
  Rue des Alliés, 1 - 6800 LIBRAMONT
  Tél : 061/32.13.69 (de 9h à 12h)

Conditions d'octroi

- Handicap reconnu d'au moins 66 % par la mutuelle et / ou par le Service Public Fédéral Sécurité Sociale
- Les revenus de la famille ne doivent pas dépasser le statut BIM (anciennement VIPO) : 20763,88€ par an plus 3843,96€ par personnes à charge.

Documents à présenter

- Votre carte d'identité
- Votre attestation de reconnaissance (66 %) de handicap par la mutuelle ou le Service Public Fédéral Sécurité Sociale
- Votre avertissement extrait de rôle des contributions
- Une vignette de mutuelle
- Votre dernière facture belgacom et la preuve de paiement

Délai d'envoi de la demande par le Service Social
Le jour même

Délai de décision du Ministère et / ou de l'organisme
Le jour même de la réception de la demande

ATTENTION depuis peu ORANGE et PROXIMUS accordent le tarif téléphonique social.
Pour PROXIMUS et ORANGE, les documents sont disponibles au service social de la commune.

Veuillez vous munir d'une vignette de mutuelle, de votre attestation de reconnaissance de handicap et de votre dernier avertissement extrait de rôle des contributions.